

Onzième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 11 janvier 2017, à 17 h.

PRÉSENCES

ASBESTOS	M. Hugues Grimard
ASBESTOS	M. Jean Roy
DANVILLE	M. Michel Plourde
HAM-SUD	M. Georges St-Louis
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos

2017-01-0061

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy
appuyé par le conseiller M. Georges St-Louis

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2017-01-0062

PROCÈS-VERBAL DU 16 NOVEMBRE 2016

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 16 novembre 2016, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Georges St-Louis
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 16 novembre 2016 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2017-01-0063

PARTICIPATION DE LA MRC DES SOURCES AU PROGRAMME CRÉAVENIR ESTRIE

CONSIDÉRANT la volonté des caisses Desjardins de l'Estrie, en collaboration avec le centre Desjardins Entreprises, de déployer le programme de soutien à l'entrepreneuriat jeunesse Créavenir Estrie à l'échelle de la région de l'Estrie;

CONSIDÉRANT que ce programme s'appuie sur un partenariat avec les organismes de développement économique présents dans le milieu et contribue à bonifier les ressources et l'aide aux jeunes entrepreneurs dans toutes les MRC de la région;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources assume sa compétence en développement économique par l'entremise de son équipe économique qui offre de l'accompagnement technique auprès de promoteurs de projets d'entreprise et promeut, notamment, l'entrepreneuriat chez les jeunes;

CONSIDÉRANT que l'offre de partenariat autour du programme Créavenir Estrie permet d'ajouter un outil financier supplémentaire en soutien au développement de nouvelles entreprises sur le territoire de la MRC des Sources ;

ATTENDU que le Comité de développement économique des Sources considère l'offre de partenariat comme étant avantageuse et recommande favorablement d'y adhérer et partager leur expertise respective;

ATTENDU que les Parties désirent établir les conditions et modalités de leur partenariat de même que leurs responsabilités respectives à l'intérieur de celui-ci.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources signifie sa participation au programme Créavenir Estrie et mandate son directeur général et secrétaire-trésorier à signer la convention établissant les conditions et modalités du partenariat avec les caisses Desjardins participantes.

Adoptée.

2017-01-0064

NOMINATION DE M. MARC CANTIN À ÉCONOMIE ESTRIE ET ACLDE

CONSIDÉRANT la priorité donnée au Fonds de diversification économique de la MRC des Sources et à la mise en œuvre de la stratégie, et du plan d'action qui y est associé;

CONSIDÉRANT que conséquemment à cette priorité accordée au Fonds et à l'accompagnement des projets, il importe de dégager la ressource principale, M. Martin Pellerin, des représentations régionales estriennes au niveau économique dont Économie Estrie et l'ACLDE ;

CONSIDÉRANT les enjeux associés au niveau du développement économique à l'échelle estrienne pour la prochaine année et l'importance d'une représentation de la MRC des Sources aux instances régionales Économie Estrie et l'ACLDE;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Georges St-Louis

QUE la MRC des Sources procède à la nomination de M. Marc Cantin, conseiller en développement économique secteur touristique et culturel, en tant que délégué de la MRC des Sources à Économie Estrie et l'ACLDE.

Adoptée.

VARIA

Aucun sujet.

2017-01-0065

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller M. Jean Roy propose la levée de la séance à 17 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et secrétaire-trésorier